



Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2022

Présent.e.s :

Agnès Bellart
Emmanuelle Joly
Mo Mathey
Ange-Bénédicte
Wagui Coulibaly
Jacques Buisson

Luc Folliet
Jean-Yves Collet
Rodrigo Ramis
Serge Rivret
Hervé Sallaz
Edouard Ex Iguotis

Vincent Magnin
Setni Baro
Octavio Espirito Santo
Hugo Berthon :
coordinateur des CQ

Excusé.e.s :

Marie-Jeanne Baqué

Début de séance à 19h10 - Fin de séance 21h00

Prochaine réunion : jeudi 5 janvier (Café Social, 7 rue de Pali Kao)

Tour de table et ajouts proposés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. Pôle d'activités artisanales**
- 2. Ateliers de concertation du 88 Ménilmontant**
- 3. Hommage à Georges Perec**
- 4. Journal du conseil de quartier**
- 5. Observatoire de la démocratie locale**
- 6. Voirie**
- 7. Informations diverses**

De nouvelles personnes viennent au conseil de quartier. Elles sont informées par la page facebook et l'affichage mensuelle réalisé par la commission communication.

1. Pôle d'activités artisanales

Après la réhabilitation de la halle Grésillon terminée en 2021, le chantier du projet de Pôle d'activités artisanales Bisson/Ramponeau a démarré début 2022, avec la démolition de la miroiterie en contrebas de la métallerie.

Aucun panneau expliquant le projet n'est affiché sur le site.

L'historique du projet a été rappelé par Monique Mathey, présidente de l'association du Pôle d'activités artisanales et artistiques de Belleville.

En 2015, la vente par la Semaest (société d'économie mixte de la ville de Paris) de la parcelle de la cour du 48 rue Ramponeau, sur laquelle se trouve la métallerie Grésillon toujours en activité, la miroiterie Maestrini désaffectée et l'atelier d'un sculpteur. Elle vend à un opérateur privé qui projette de tout détruire pour construire un hôtel low cost. Ce projet destructeur rencontre une forte opposition et un collectif s'organise, relayé par le conseil de quartier. Il propose aussitôt un projet alternatif préservant la métallerie et en synergie avec elle. Ce projet de pôle artisanal en lieu et place de la miroiterie abandonnée et de l'atelier du sculpteur, est accepté par l'Hôtel de Ville. La vente prévue est annulée, la RIVP reprend la parcelle. Le collectif réussit à imposer son projet à la ville de Paris. Le collectif et le conseil de quartier sont représentés au jury architectural en 2018. La RIVP est en charge de construire un pôle artisanal avec une subvention municipale de 2,5M.

Les travaux ont débuté en 2020 par le réaménagement de la métallerie pour regrouper les bureaux, le vestiaire et l'espace de vie à l'intérieur de la nef. Le bâtiment annexe sera démoli comme celui de miroiterie (située au 37 rue Bisson) et un autre abritant des ateliers de sculpteurs.

Le chantier a pris du retard, le nouveau bâtiment est annoncé pour 2024 (initialement en 2021). Les travaux sont situés côté rue Bisson. L'ensemble immobilier s'étendra sur 5 étages et 1600m² (compris la métallerie).

Le collectif qui s'est battu pour modifier la destination du projet immobilier est maintenant une association reconnue qui participe aux réunions de pilotage avec la RIVP, les élus au développement économique de la ville de Paris et à l'artisanat du 20e, et les architectes.

Les journées de l'artisanat, lancées par le conseil de quartier en 2016, organisées chaque année à Belleville, ont renforcé le réseau des artisans et l'association souhaite préserver le lien avec l'histoire de la cour du 48 rue Ramponeau dont les ateliers étaient principalement occupés par des tailleurs sur pierre.

Le pôle est destiné à l'artisanat de fabrication.

L'association défend plusieurs objectifs pour le lieu :

- réserver des grands ateliers pour développer de la petite industrie
- limiter les prix des ateliers à 120€/m²/an (la RIVP propose 180€/m²/an, indexable)
- un espace commun pour des services partagés, également accessibles aux artisans du quartier et des arrondissements voisins
- maintenir une capacité d'apprentissage des métiers

L'association va participer à l'élaboration du cahier des charges pour l'attribution des ateliers (l'appel à candidature est prévu pour 2024). Elle participera au choix des artisans.

L'association tiendra son assemblée générale en janvier.

Un autre rendez-vous est rappelé, plus tard dans l'année, les traditionnelles vendanges, car la treille a pu être maintenu dans la cour.

2. Ateliers de concertation du 88 Ménilmontant

Le conseil de quartier a fait voter un vœu au conseil d'arrondissement du 20^e pour une large concertation pour le 88 Ménilmontant. Une réunion publique s'est tenue le 15 septembre dernier où 2 scénarios ont été présentés : un autour du projet de la Bellevilloise et un autour de la santé, sans être réellement précisé. La Mairie du 20^e et Paris Habitat avaient insisté sur les invariants du projet : 45 logements étudiants et des locaux destinés à l'artisanat en rez-de-chaussée.

La Mairie a diffusé une synthèse où n'ont pas été répertoriés tous les avis et a annoncé que les habitant-e-s seraient appelées à se prononcer à travers un questionnaire en ligne.

Dès octobre, les Collectifs Ménilmontant ont décidé de s'organiser pour prendre en charge une véritable concertation afin d'identifier les besoins du quartier et les envies des habitant-e-s, des commerçant-e-s et de toutes personnes intéressées par la vie de ce quartier et d'en imaginer son avenir.

Cette concertation est organisée en 4 phases : la première, le diagnostic autour de la friche du 88 se déroulera jusqu'à fin février. La phase de conception et d'idéation se produira en mars puis celle de simulation et de construction d'argumentaires en avril. La concertation débouchera fin avril sur des propositions issues de ce processus où chacun pourra exprimer ses attentes et ses envies.

Le 1^{er} atelier se tiendra le 11 décembre. Les participant-e-s endosseront différents rôles pour déplacer leur regard sur le quartier.

Plusieurs commentaires ont été émis lors de cette présentation des actions des Collectifs de Ménilmontant :

- Quelqu'un rappelle que la Bellevilloise, au-delà de sa vocation initiale locale, est aujourd'hui une entreprise expansionniste, sous plusieurs statuts dans Paris, dans le domaine du loisir et du divertissement.
- Certains s'étonnent que malgré la règle de maximisation des espaces de végétalisation, la possibilité de développer un jardin sur l'ensemble de la parcelle n'a pas été retenue, au profit d'une promotion immobilière pour répondre à une demande de logements publics.
- Quel sera l'impact sur la rue de Ménilmontant, déjà saturée et bruyante, de la recrudescence des passages, transports, livraisons ...?

Le débat porte maintenant sur la vocation du bâtiment construit en fond de parcelle pour financer l'immeuble de 45 logements.

L'attribution à la Bellevilloise est contestée par un collectif d'habitants.

Depuis la réunion un sondage en ligne a été ouvert mi-décembre sur le site de la mairie.

3. Hommage à Georges Perec

Lors du dernier conseil de quartier, l'historien David Feinermann est venu présenter son projet de renommer le parc de Belleville en parc Georges Perec qui a vécu, enfant, rue Vilin (qui démarrait par un escalier au niveau du Belvédère actuel et descendait jusqu'à la rue des Couronnes).

Lors de cette réunion plusieurs avis s'étaient exprimés mais un consensus s'était dégagé pour conserver le nom de parc de Belleville. Il avait été proposé, entre autres, d'accoler le nom de George Perec à celui du parc de Belleville, de nommer un espace de jeux d'enfants, ...

Le conseil de quartier propose de mettre en place un groupe de travail pour formuler un hommage à l'écrivain dans le quartier, en lien avec les commissions Culture et Cadre de vie, et avec des interlocuteurs concernés : association George Perec, associations de culture et d'histoire, amis et spécialistes de l'écrivain mais aussi des collègues et écoles du quartier

Un débat est lancé sur la pertinence de renommer les rues aux noms avec des connotations historiquement controversées (Pali Kao, victoire de la colonisation en Asie, Botha et Transvaal, guerre des Boers en Afrique du Sud). La rue Piat a également été citée, mais ne rentre pas dans cette catégorie. Son nom vient d'un propriétaire des terrains alentours comme Julien Lacroix, Tourtille, Dénoyez ou Lesage ... comme de nombreuses rues du 20^e arrondissement.

4. Journal du conseil de quartier

Toujours en panne d'imprimeur, la commission communication prépare sa deuxième édition en numérique diffusée sur le blog et en format pdf.

En effet le conseil de quartier souhaite préserver l'activité locale et n'accepte pas l'obligation d'imprimer le journal par un groupe, détenteur du marché de la ville). Le conseil de quartier a déposé un vœu en faveur de l'économie locale qui a été discuté au conseil d'arrondissement d'octobre.

L'effet de seuil n'est pas applicable ici car le coût du journal entre dans l'ensemble des impressions de la mairie, c'est-à-dire beaucoup plus de 4000€.

L'intérêt d'un journal imprimé est largement partagé lors de la réunion : échange d'un objet matériel, lien de distribution, transmission dans la population.

L'impression locale avait été possible sous les précédentes mandatures. Le conseil de quartier faisait imprimer le journal à l'imprimerie coopérative Expression2 (qui a fermé en mars 2017) puis à l'imprimerie Couteau.

Comment dans ce contexte favoriser le travail local et l'esprit du 20^e ?

Une réflexion est à mener pour trouver des solutions et dépasser cette obligation. Le débat au conseil d'arrondissement laisse ouvert la possibilité d'expérimentations.

Un conseiller de quartier estime que malgré toute option politique avancée, la Mairie se plie à des règles décidées ailleurs. C'est une question citoyenne, référence faite aux luttes de quartier qui ont souvent obtenu des avancées sociales considérables.

Une action commune entre plusieurs conseils de quartier est suggérée.

5. Observatoire de la démocratie locale

Hugo Berthon, coordinateur des conseils de quartier à la Mairie du 20^e, informe sur la réunion prochaine de « l'observatoire de la démocratie locale ».

Suite aux rencontres citoyennes de 2021, l'instauration d'une nouvelle instance se concrétise et les premières réunions sont annoncées pour l'Observatoire de la démocratie locale.

Les personnes intéressées peuvent contacter le pôle démocratie locale de la mairie : cabma20-pdl@paris.fr

Le conseil de quartier Amandiers a déposé un vœu pour modifier la charte des conseils de quartier qui ne permet pas actuellement à un conseiller de quartier de participer à l'observatoire de la démocratie locale. Le vœu a été adopté au conseil d'arrondissement de novembre.

6. Voirie

- Rue de Belleville

Problèmes accrus depuis la réouverture de la circulation montante : stationnement pour livraisons dans le sens de la montée, embouteillages le dimanche en particulier.

Un participant signale des difficultés spécifiques côté 19^e entre le 145 et le 165 de la rue. Les barrières (croix de Saint André) sur le trottoir génère des désordres : blocage des livraisons, stationnements sauvages de motos. Il propose une révision du plan des places de livraison et des places réservées aux personnes handicapées.

=> une réunion voirie est prévue en mairie le 6 décembre avec Michel Roger et Vincent Goulin

- Travaux du métro Pyrénées/Jourdain

La fin du chantier est reportée de plusieurs mois et la situation est compliquée aux sorties de métro : aspérités, morceaux de poteaux, décalage de hauteur au niveau de l'asphalte... Des passants chutent.

Les problèmes sont liés au poste électrique qui alimente la base de vie du chantier (138 rue de Belleville). Concernant ces travaux le recours à l'application « Dans ma rue » n'apporte pas de réponse.

- Passage piéton rue de la Mare - rue des cascades

Désigné comme voie piétonne au PLU de 2006, le passage, qui comprend un regard et un jardin, reste fermé par Paris Habitat, malgré ses engagements, malgré la pétition signée par 1600 personnes, l'action de l'association Les Coteaux de Belleville et le conseil de quartier. Le vœu voté au conseil de Paris en 2019, en fin de mandature n'apporte pas, non plus, d'avancée.

Le conseil de quartier a envoyé un courrier au Maire de 20^e qui est également président de Paris Habitat pour lui rappeler le vœu du conseil de Paris d'ouvrir le passage en respect du PLU 2006 et des engagements de Paris Habitat avant la construction des bâtiments.

Sujet à suivre, peut-être par un groupe de travail.

7. Informations diverses

Quelques sujets abordés qui pourraient être développés prochainement :

- Diagnostic de l'éco-gestionnaire sur le bas Belleville (cadre de vie le 15 décembre) et balade de l'Agence Parisienne du Climat (10 décembre dans le bas-Belleville).
- Fermeture de la ligne 11 du métro après 22h du mardi au jeudi jusqu'en septembre 2023.
- Projet de travaux avec construction de logements à la Maison du bas Belleville (124 boulevard de Belleville)
- Concertation pour la programmation à venir du Pavillon Carré de Baudouin, seul équipement culturel géré par la mairie du 20e, actuellement en travaux. (Voir comptes rendus des commissions culture et cadre de vie pour le débat sur la pertinence des travaux et l'utilisation du budget participatif)
- Un habitant vient parler de trafic illégal dans l'impasse près du 27 rue Ramponeau. Il lui est conseillé de contacter la cellule d'écoute du commissariat.

Sujets non abordés :

- action de l'association Respirons Mieux dans la Ville
- accompagnement des personnes sans papiers par des associations et collectifs autour du foyer Bisson (depuis 1966)